



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.


 UPOV

TG/240/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 2008-04-09

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

ARGOUSIER

UPOV Code : HIPPH_RHA

Hippophae rhamnoides L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Hippophae rhamnoides L.</i>	Common Sea Buckthorn, Sallowthorn, Sea-buckthorn	Argasse, Argousier, Grisset	Sanddorn	Espino amarillo, Espino falso

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	4
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégorie de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	13
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	13
8.2 Explications portant sur certains caractères	13
9. BIBLIOGRAPHIE.....	16
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	17

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Hippophae rhamnoides* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes d'un an bien racinées, avec au moins deux rameaux.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

5 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 Le cycle de végétation est constitué par la durée d'une seule saison de végétation, qui commence avec le débourrement (floraison ou croissance végétative), se poursuit par la floraison et la récolte des fruits et s'achève à la fin de la période de dormance suivante par la formation des boutons de la nouvelle saison.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Il est notamment essentiel que les plantes produisent une récolte satisfaisante de fruits à chacun des deux cycles de fructification.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur au moins 5 plantes.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 5 plantes. Dans le cas de parties de plantes, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 3.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors-type n'est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : sexe (caractère 1)
- (b) Plante : type de croissance (caractère 2)
- (c) Plante : port des ramifications (caractère 3)
- (d) Rameau : nombre d'épines (de la partie médiane au sommet) (caractère 8)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS : Voir chapitre 3.3.2

(a)-(e) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
1.	VG	Plant: sex	Plante: sexe	Pflanze: Geschlecht	Planta: sexo		
(*)							
(+)							
QL	(a)	female	femelle	weiblich	femenina	Bojan, Leikora, Slovan	1
		male	mâle	männlich	masculina	Pollmix 1	2
2.	VG	Plant: growth type	Plante: type de croissance	Pflanze: Wuchstyp	Planta: porte		
(*)							
(+)							
QL	(a)	tree-type	arbre	baumartig	tipo árbol	Maslichnaya, Novost' Altaya, Slovan, Vitaminaya	1
		bush-type	buissonnant	buschig	tipo arbustivo	Bojan, Dorana, Terhi	2
3.	VG	Plant: attitude of branches	Plante: port des ramifications	Pflanze: Stellung der Seitenäste	Planta: porte de las ramificaciones		
(*)							
PQ	(a)	erect	dressé	aufrecht	erecto	Ascola, Frugana	1
		semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Leikora, Slovan, Vitaminaya	2
		horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Bojan, Maslichnaya	3
		arching	arqué	bogenförmig	arqueada	Hergo	4
4.	VG	Plant: vigor	Plante: vigueur	Pflanze: Wuchsstärke	Planta: vigor		
(+)							
QN	(a)	weak	faible	gering	débil	Dorana, Maslichnaya	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Bojan, Hergo	5
		strong	forte	stark	fuerte	Ascola	7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Leikora	9
5.	VG	Plant: density of shoots	Plante: densité des rameaux	Pflanze: Dichte der Triebe	Planta: densidad de las ramas		
QN	(a)	sparse	faible	locker	laxa	Pollmix 3, Vitaminaya	3
		medium	moyenne	mittel	media	Bojan	5
		dense	dense	dicht	densa	Maslichnaya, Slovan	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
6.	VG	Plant: position of inflorescences	Plante : position des inflorescences	Pflanze: Position der Blütenstände	Planta: posición de las inflorescencias		
QL	(b)	on one-year-old shoots only	seulement sur les rameaux d'un an	nur an einjährigen Trieben	sólo en ramas de un año	Leikora, Pollmix 1, Pollmix 2	1
		both on one-year-old and older shoots	sur les rameaux d'un an et les rameaux plus anciens	an einjährigen und an älteren Trieben	en ramas de un año y en ramas más viejas	Ascola, Dorana, Frugana	2
7.	VG	One-year-old shoot: thickness	Rameau d'un an : épaisseur	Einjähriger Trieb: Dicke	Rama de un año: grosor		
QN	(b)	thin	mince	dünn	delgada		3
		medium	moyenne	mittel	media	Bojan, Slovan	5
		thick	épaisse	dick	gruesa	Leikora, Maslichnaya	7
8.	VG	Shoot: number of thorns (from middle part to top)	Rameau : nombre d'épines (de la partie médiane au sommet)	Trieb: Anzahl Dornen (vom mittleren Teil bis zur Spitze)	Rama: número de espinas (de la parte media hacia arriba)		
QN	(b)	absent or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ausente o muy bajo	Obil'naya, Yantarnaya	1
		few	faible	gering	bajo	Pollmix 1, Vitaminaya	3
		medium	moyen	mittel	medio	Slovan	5
		many	grand	groß	alto	Bojan, Leikora, Pollmix 2	7
9.	VG	Shoot: length of thorns	Rameau : longueur des épines	Trieb: Länge der Dornen	Rama: longitud de las espinas		
(+)							
QN	(b)	short	courtes	kurz	corta	Silvia, Tiberiu	3
		medium	moyennes	mittel	media	Auras, Victoria	5
		long	longues	lang	larga	Diana	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
10.	VG	Leaf blade: shape	Limbe: forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
	(*) (+)						
PQ	(c)	very narrow elliptic	très elliptique étroit	sehr schmal elliptisch	muy elíptica estrecha	Bojan, Dorana, Maslichnaya, Vitaminaya	1
		narrow elliptic	elliptique étroit	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Slovan	2
		narrow ovate	oval étroit	schmal eiförmig	oval estrecha	Frugana	3
11.	MG/ VG	Leaf blade: size	Limbe: taille	Blattspreite: Größe	Limbo: tamaño		
	(*)						
QN	(c)	small	petit	klein	pequeño	Dorana, Maslichnaya	3
		medium	moyen	mittel	mediano	Hergo, Slovan	5
		large	grand	groß	grande	Bojan, Leikora, Vitaminaya	7
12.	VG	Leaf blade: undulation of margin	Limbe: ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del borde		
	(*)						
QL	(c)	absent	absente	fehlend	ausente	Bojan, Dorana, Maslichnaya, Slovan, Vitaminaya	1
		present	présente	vorhanden	presente	Frugana	9
13.	VG	Leaf blade: color of upper side	Limbe: couleur de la face supérieure	Blattspreite: Farbe der Oberseite	Limbo: color del haz		
	(*)						
QL	(c)	green	verte	grün	verde	Dorana, Leikora, Pollmix 1	1
		silverish	argentée	silbrig	plateado	Bojan, Maslichnaya, Slovan, Sprite	2
14.	VG	Leaf blade: intensity of green color of upper side	Limbe: intensité de la couleur verte de la face supérieure	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung der Oberseite	Limbo: intensidad del color verde en la parte superior		
	(*)						
QN	(c)	light	légère	hell	claro	Dorana	1
		medium	moyenne	mittel	medio	Leikora	2
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Pollmix 1	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. VG (*)	Leaf blade: pubescence of lower side	Limbe: pilosité de la face inférieure	Blattspreite : Behaarung der Unterseite	Limbo: pubescencia del envés		
QN (c)	weak	faible	gering	débil	Bojan, Diana, Ovidiu, Slovan, Tiberiu	3
(d)	medium	moyenne	mittel	media	Auras, Serpenta, Victoria	5
	strong	forte	stark	fuerte	Silvia	7
16. VG (*)	Fruit: size	Fruit: taille	Frucht: Größe	Fruto: tamaño		
QN (e)	small	petit	klein	pequeño	Bojan, Dorana	3
	medium	moyen	mittel	medio	Hergo, Maslichnaya	5
	large	gros	groß	grande	Leikora	7
17. VG (*) (+)	Fruit: shape	Fruit: forme	Frucht: Form	Fruto: forma		
PQ (e)	pear-shaped	piriforme	birnenförmig	piriforme	Dorana	1
	ovate	ovale	eiförmig	ovada	Leikora, Slovan	2
	transverse elliptic	elliptique transverse	quer elliptisch	elíptica transversal	Silvia	3
	circular	circulaire	kreisförmig	circular	Tashkent	4
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Askola, Bojan, Frugana	5
	oblong	oblong	rechteckig	oblonga	Hergo, Terhi	6
18. VG (*)	Fruit: color of skin	Fruit: couleur de la peau	Frucht: Farbe der Haut	Fruto: color de la epidermis		
PQ (e)	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro		1
	dark yellow	jaune foncé	dunkelgelb	amarillo oscuro	Terhi, Tytti	2
	yellow orange	jaune orange	gelborange	anaranjado amarillento	Hergo, Slovan	3
	orange red	rouge orangé	orangerot	rojo anaranjado	Ascola, Bojan, Leikora	4
	red	rouge	rot	rojo	L 90/539, Sirola	5

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
19.	VG	Fruit: pubescence	Fruit: pilosité	Frucht: Behaarung	Fruto: pubescencia		
QN	(d)	weak	faible	gering	débil	Bojan, Frugana, Maslichnaya, Vitaminaya	3
	(e)	medium	moyenne	mittel	media	Hergo	5
		strong	forte	stark	fuerte	Ascola, Slovan	7
20.	VG	Fruit: length of stalk	Fruit: longueur du pédoncule	Frucht: Länge des Stiels	Fruto: longitud del pedúnculo		
QN	(e)	short	court	kurz	corto	Bojan, Hergo	1
		medium	moyen	mittel	medio	Leikora, Maslichnaya	2
		long	long	lang	largo	Frugana, Slovan	3
21.	MG	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
(+)							
QN		early	précoce	früh	temprana	Terhy, Tytti	3
		medium	moyenne	mittel	media	Bojan, Dorana, Hergo, Maslichnaya	5
		late	tardive	spät	tardía	Leikora, Slovan	7
22.	MG	Time of beginning of fruit ripening	Époque du début de la maturation des fruits	Zeitpunkt des Beginns der Fruchtreife	Época de inicio de maduración del fruto		
(+)							
QN		very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Terhi, Tytti	1
		early	précoce	früh	temprana	Frugana	3
		medium	moyenne	mittel	media	Dorana, Hergo	5
		late	tardive	spät	tardía	Leikora	7
		very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		9

8. Explications du tableau des caractères

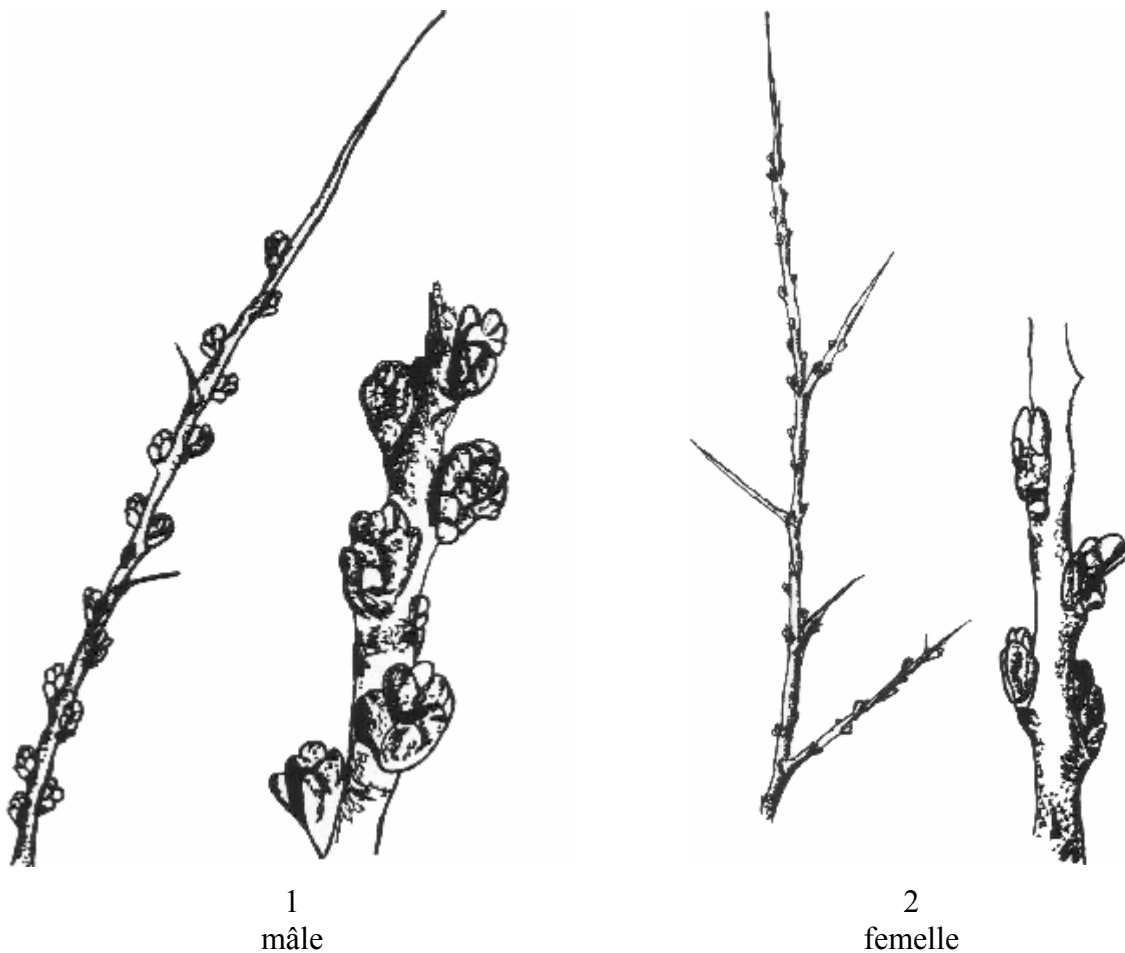
8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

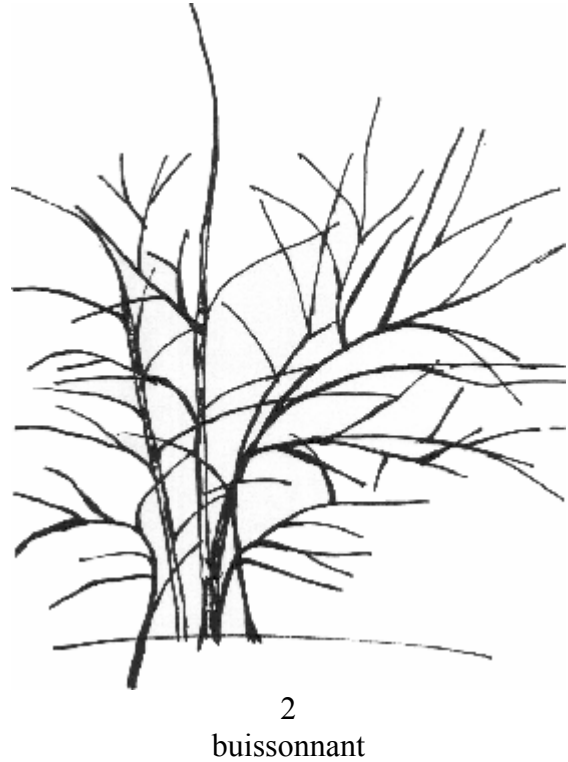
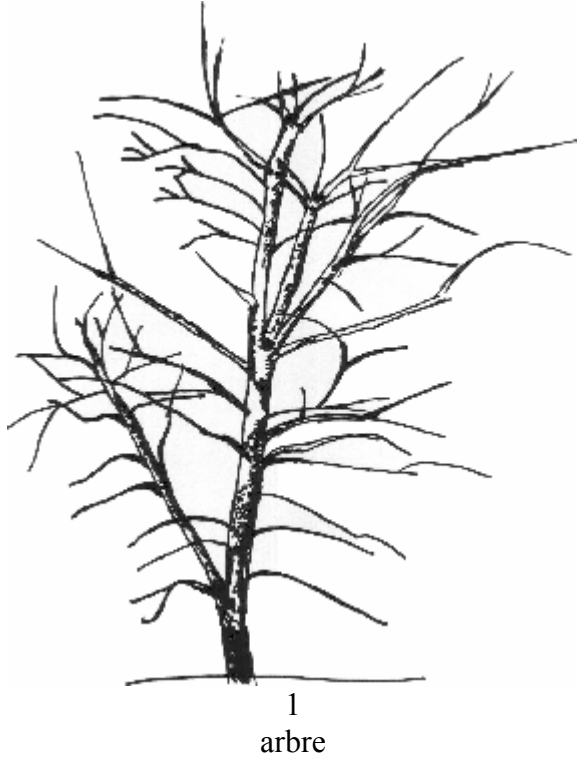
- (a) Plante : les observations doivent être faites en période de dormance hivernale.
- (b) Rameau : les observations doivent être faites en période de croissance active.
- (c) Limbe de la feuille : les observations doivent être faites sur des feuilles mures prélevées durant le deuxième tiers du cycle de végétation, sur le tiers médian de la plante.
- (d) Pilosité : les observations doivent être faites à l'aide d'une loupe.
- (e) Fruit : les observations doivent être faites à l'époque de maturité du fruit.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : sexe



Ad. 2 : Plante : type de croissance



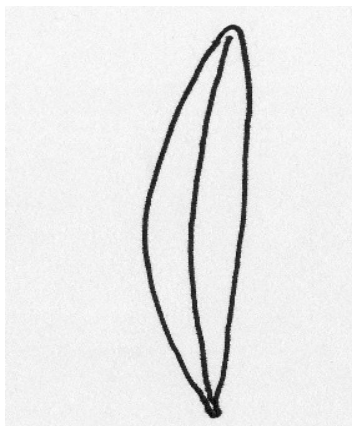
Ad. 4 : Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être jugée d'après l'abondance générale de la croissance végétative.

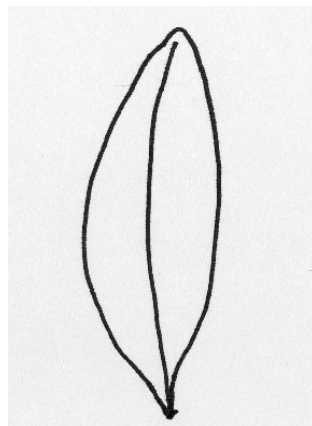
Ad. 9 : Rameau : longueur des épines

Seules les épines latérales doivent être examinées car les épines terminales (situées à l'extrémité des rameaux principaux centraux) sont plus longues.

Ad. 10 : Limbe : forme



1
très elliptique étroit

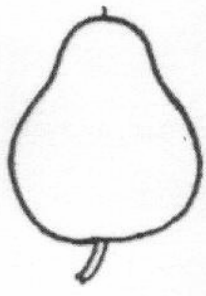


2
elliptique étroit

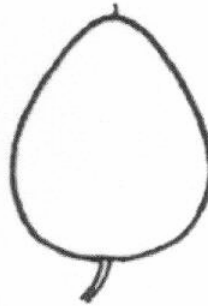


3
oval étroit

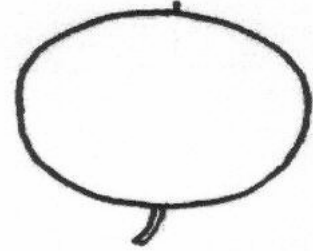
Ad. 17 : Fruit : forme



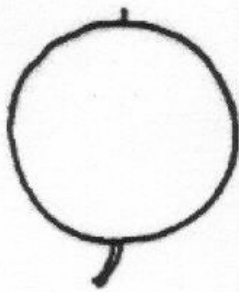
1
piriforme



2
ovale



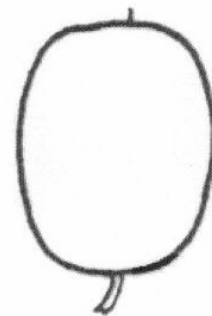
3
elliptique transverse



4
circulaire



5
elliptique



6
oblong

Ad. 21 : Époque de début de floraison

L'époque de floraison se situe lorsque 10% des plantes présentent au moins une fleur épanouie.

Ad. 22 : Époque du début de la maturation des fruits

L'époque de maturation des fruits se situe lorsque au moins 90% des fruits atteignent leur pleine coloration.

9. Bibliographie

Kutina, J., 1992: Pomologický atlas 2, Zemědělské nakladatelství BRÁZDA, Praha, CZ, 304 pp.

Krüssmann, G., 1968: Die Bäume Europas. Paul Parey, Berlin and Hamburg, DE, 186 pp.

Porpáczy, A., 1987: Ribiszke, áfonya, bodza, fekete berkenye. Mezőgazdasági Kiadó, Budapest, HU, pp. 305-311.

Hričovský, I., 2002: Pomológia, Nezávislosť, Bratislava, SK, pp. 361-363.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Hippophae rhamnoides L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Common Sea Buckthorn"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>			
Caractères	Exemple de variétés	Note	
5.1 Plante : sexe (1)			
femelle	Bojan, Leikora, Slovan	1[]	
mâle	Pollmix 1	2[]	
5.2 Plante : type de croissance (2)			
arbre	Maslichnaya, Novost` Altaya, Slovan, Vitaminaya	1[]	
buissonnant	Bojan, Dorana, Terhi	2[]	
5.3 Plante : port des ramifications (3)			
dressé	Ascola, Frugana	1[]	
demi-dressé	Leikora, Slovan, Vitaminaya	2[]	
horizontal	Bojan, Maslichnaya	3[]	
arqué	Hergo	4[]	
5.4 Rameau : nombre d'épines (de la partie médiane au sommet) (8)			
nul ou très petit	Obil`naya, Yantarnaya	1[]	
faible	Pollmix 1, Vitaminaya	3[]	
moyen	Slovan	5[]	
grand	Bojan, Leikora, Pollmix 2	7[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemple de variétés		Note
5.5 Fruit : forme (17)			
piriforme	Dorana		1[]
ovale	Leikora, Slovan		2[]
elliptique transverse	Silvia		3[]
circulaire	Tashkent		4[]
elliptique	Askola, Bojan, Frugana		5[]
oblong	Hergo, Terhi		6[]
5.6 Fruit : couleur de la peau (18)			
jaune clair			1[]
jaune foncé	Terhi, Tytti		2[]
jaune orange	Hergo, Slovan		3[]
rouge orangé	Ascola, Bojan, Leikora		4[]
rouge	L 90/539, Sirola		5[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Feuille : couleur de la face supérieure</i>	<i>verte</i>	<i>argentée</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p> <p>.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

[Fin du document]